

LES RENDEZ-VOUS JURIDIQUES

18 AVRIL 2018

DOSSIER DES RODÉOS : LÉGALITÉ ET LÉGITIMITÉ EN REGARD DE LA LOI BÊSA

Pour notre dernier Rendez-vous juridique de l'année 2017-2018, nous vous proposons un thème novateur sur l'application de la *Loi sur le bien-être animal et la sécurité de l'animal (BÊSA)* en regard des activités de rodéo.

Notre panel, constitué des experts derrière la demande d'injonction présentée le printemps dernier à l'encontre du rodéo de Montréal et de ses suites, témoigneront de leur expérience, ainsi que de leur conception du bien-être et de la sécurité des « êtres sensibles » que sont désormais les animaux en droit québécois.

LABORATOIRE DE CYBERJUSTICE

Salle B-2215
Pavillon 3200 Jean-Brillant
Université de Montréal

Cocktail de réseautage : 16 h 30
Conférence : 17 h 30

Formation d'un dispensateur reconnu aux fins de la formation continue obligatoire du Barreau du Québec pour une durée de 1 h 30.

Une attestation de participation représentant 1 h 30 de formation sera transmise aux notaires.

CONFÉRENCIERS

JOSIANE ARBOUR
Docteure en médecine vétérinaire

STEVAN HARNAD
Professeur, Département de psychologie, Université du Québec à Montréal

JOHN-NICOLAS MORELLO
Avocat et cofondateur de la communauté Droit animalier Québec

ALAIN ROY
Professeur, Faculté de droit, Université de Montréal

ANIMATRICE

PATRICIA BITTAR
M. Sc. Science politique, Université de Montréal

PRIX

Diplômés de la Faculté : 25 \$
Admission générale : 50 \$

Pour informations et inscription :
droit.umontreal.ca/activités/

Faculté de droit

Université  de Montréal et du monde.